

Et le destin voulut que ce soit de part et d'autre du Mont-Saint-Michel que furent largués par milliers en Normandie et en Bretagne, les paras qui déclenchèrent en 1944, la grande bataille de France.

L'idée de placer tous les parachutistes sous le haut patronage de l'Archange s'est par la suite imposée grâce à la pugnacité de trois aumôniers parachutistes, les pères Jégo, Mulson et Casta qui, constatant à regret que les troupes aéroportées (TAP) n'avaient pas de saint patron officiel, vont tout mettre en œuvre pour que ce projet aboutisse.



Cathédrale d'Hanoi en 1949

C'est ainsi que la première Saint Michel fut célébrée en 1949, en pleine guerre d'Indochine en la cathédrale d'Hanoi devant les hommes du 3<sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes (3<sup>e</sup> BCCP), du 1<sup>er</sup> RCP et du 1<sup>er</sup> bataillon étranger de parachutistes (1<sup>er</sup> BEP). Le choix du saint patron fut alors réaffirmé et commenté devant un vaste auditoire d'autorités civiles, militaires et religieuses.



La médaille actuelle est l'exacte réplique de celle commandée en 1949 par le Père Casta, aumônier principal des troupes aéroportées en Indochine. Elle est inspirée du tableau réalisé en 1518 par Raphaël, intitulé « Saint Michel terrassant le démon » (œuvre offerte au roi François 1<sup>er</sup>). Ce tableau est actuellement conservé au musée du Louvre à Paris.

Un autre modèle de médaille fut dessiné par le grand maître laqueur Phan Hao, professeur à l'école d'artisanat du Tonkin, représentant Saint Michel avec des parachutistes sur fond de rizières ainsi qu'un village entouré de bambous et d'aréquiers.

Par la suite, la fête du saint patron fut célébrée très solennellement à partir de 1951, année où les paras sautèrent sur la grève du Mont-Saint-Michel. Depuis, la Saint Michel est devenue une pure tradition parachutiste et le patronage acquis par la « vox populi » n'est plus discuté.

Bien au-delà du sens chrétien, on s'aperçut que les paras qui n'étaient pas croyants ou qui observaient une autre religion, avaient adopté Saint Michel comme saint patron, au même titre qu'ils se référaient souvent à la prière écrite par l'aspirant André Zirnheld. Au cours de la seconde guerre mondiale, ce jeune officier s'engage chez les parachutistes des forces aériennes françaises libres (FAFL) et devient membre du SAS. Tué au combat en 1942 lors d'une opération commando en Afrique, ses compagnons découvriront dans ses effets personnels son carnet manuscrit contenant un poème écrit en avril 1938 intitulé La Prière et qui deviendra célèbre sous le nom de la prière du parachutiste.

Fêtée par tous les régiments et unités TAP, la Saint Michel est l'occasion de se rassembler, toutes armes confondues, autour des valeurs et des traditions propres aux parachutistes.



| n° | Enevet  | création | délivré par   |
|----|---|----------|---|
| 1  | Brevet de parachutiste militaire                  | 1946     | École des troupes aéroportées                             |
| 2  | Brevet de moniteur parachutiste (ou OSTA)         | 1946     | École des troupes aéroportées                             |
| 3  | Brevet d'instructeur SOCR parachutiste            | 1974     | École des troupes aéroportées                             |
| 4  | Brevet de chuteur opérationnel                    | 1965     | École des troupes aéroportées                             |
| 5  | Brevet d'initiation au parachutisme militaire air | 1995     | Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention |
| 6  | Brevet de parachutisme militaire air              | 1995     | Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention |
| 7  | Brevet de chuteur spécialisé                      | 1995     | Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention |
| 8  | Brevet de parachutiste d'essai                    | 1949     | Centre d'expertise aérienne militaire                     |

Conception / réalisation : Equipe traditionnelle de la BAFSI et LtJ H. Colias.  
Photos : SIRVA Air, CPA, BAFSI, BA 116, CPA 20, CPA 30.

FORCES AÉRIENNES  
SE PRÉPARER, AGIR ET DURER

SAINT MICHEL 2019

1999-2019

Commémoration de la re-création des  
**CPA 20 ET 30**  
COMMANDOS PARACHUTISTES DE L'AIR



Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention

ET PAR SAINT MICHEL

Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire des religions, les hommes et les communautés ont toujours recherché un intermédiaire entre eux et les divinités. La civilisation chrétienne n'a pas échappé à ce besoin et a trouvé en la personne des saints ou des anges, des protecteurs, intercesseurs auprès de Dieu.

Depuis des siècles, Saint Michel a été l'objet d'une dévotion particulière. La bible le présente comme « l'archange de Dieu, porte-étendard des armées célestes » chargé d'écraser la révolte des mauvais anges et de les expulser du paradis pour être jetés dans la Géhenne, le feu qui ne s'éteindra jamais.

Cet exploit rendit Saint Michel très populaire parmi les chrétiens qui l'invoquèrent souvent contre le démon, le diable, le dragon, figuration de Satan. On lui dédia des sanctuaires dans de nombreux pays et plus de deux cents communes françaises portent son nom.

En France, s'il est évoqué à la suite de la conversion au christianisme de Clovis 1<sup>er</sup>, roi des Francs en 496, le recours formel à Saint Michel remonte au roi Childébert IV, également roi des Francs de 695 à 711, sous le règne duquel fut fondé en 708 le sanctuaire du Mont-Saint-Michel par Saint Aubert.

En 802, après un pèlerinage à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, Charlemagne, alors au faite de sa gloire plaça l'empire sous la protection de l'Archange et aurait dit : « dorénavant il combattra à la tête de nos armées et son image sera peinte sur les bannières et les étendards ». Il y fit inscrire cette devise : « sancti Michaelis patronus et princeps Imperii Galliarum » (« Saint Michel patron et prince de l'Empire des Gaules ») et décréta que le 29 septembre serait la fête officielle de l'Empire, date à laquelle se célèbre aujourd'hui encore, la Saint-Michel.

Les siècles passeront mais la figure de Saint Michel, guerrier descendu du ciel, restera très vivante dans les traditions de notre pays.

Dans l'armée, toutes les armes ont voulu se placer sous la protection d'un saint. Y avait-il de meilleur choix que Saint Michel pour les parachutistes ? Le premier guerrier venu du ciel pour combattre le Mal, quel magnifique symbole pour illustrer la mission combattante des troupes aéroportées !

C'est en 1944, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, en Angleterre, que l'idée du patronage de Saint Michel a jailli de l'esprit d'un parachutiste français anonyme. Puis, l'idée sera reprise par un aumônier militaire d'un régiment SAS lors du débarquement. Cet aumônier aurait remis aux parachutistes du 2<sup>e</sup> RCP (2<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes) / 4<sup>e</sup> SAS (4<sup>e</sup> special air service) qui s'appretaient à sauter sur le maquis de Saint Marcel en Bretagne, des médailles de Saint-Michel préalablement bénies. Ces médailles de forme ronde représentaient sur l'avers l'Archange Saint Michel et au revers Sainte Jeanne d'Arc.

En plus de porter chance, dans une France occupée, ces médailles devinrent le signe secret de reconnaissance entre parachutistes S.A.S qui avaient adopté la tactique de guérilla des maquisards et par là même, opéraient le plus souvent en civil.



VIVE LES PARAS !



D'abord escadron de protection et d'honneur (EPH) en charge de représenter l'Armée de l'air en région parisienne lors de manifestations officielles, telles que, les prises d'armes, défilés ou réceptions de hautes autorités, l'unité est implantée à Saint-Cyr-l'École en 1970. Elle y restera jusqu'en 1992 avant de rejoindre la BA 107 de Villacoublay.

Tout en conservant son insigne, l'escadron de protection et d'honneur 31.352 est alors renommé escadron des fusiliers commandos de l'air (EFCOA 02.501).

En 1993, toujours implantée sur la BA 107 de Villacoublay, l'unité prend l'appellation de commando de l'air 20 (CA 20). Cette unité participe aux mesures actives de sûreté aérienne (MASA) à partir d'hélicoptères dès 1995, mais également à la protection-défense des emprises de l'Armée de l'air, tant sur le territoire national (alerte Mousquetaire) qu'en opérations extérieures (alerte Rapace). En 1999, la professionnalisation des armées amène l'EMAA (état-major de l'Armée de l'air) à accentuer la capacité d'intervention dans la 3<sup>e</sup> dimension de cette unité qui devient le commando parachutiste de l'air 20, renouant ainsi avec l'appellation historique des CPA créés en Algérie en 1956.



Engagés de 2002 à 2011, au titre de l'appui aérien - équipes « tactical air control party » (TAC-P) et contrôleurs tactiques « air » (CTA) - et de la recherche et sauvetage au combat (groupes RESCO), dans le cadre des opérations « Pamir » et « Héraclès » sur le territoire afghan, les opérateurs du CPA 20 guident des patrouilles aériennes et des frappes de précision sur des dizaines d'objectifs ennemis, souvent sous un feu direct.

En septembre 2008, le CPA 20 rejoint la base aérienne 102 de Dijon-Longvic au sein du quartier Geille.

En 2008, l'état-major des armées (EMA) décide de se doter d'une capacité de « fouille opérationnelle » (FO). Ce nouveau savoir-faire, directement inspiré du « military search » des Britanniques, consiste à recueillir du renseignement sur l'adversaire, au cours de fouilles pratiquées dans différents domaines : personnes, véhicules, habitations, routes, navires, avions, etc.

La formation à la FO est confiée au génie de l'armée de terre et les CPA 20 et 30 fournissent aux détachements de fouille opérationnelle spécialisée (FOS) la composante cynotechnique d'aide à la recherche d'explosifs dont l'efficacité aura été soulignée au travers de 215 missions réalisées entre avril 2009 et avril 2011 sur le sol afghan.

En Afghanistan, le CPA 20 a accompli des missions de protection, de guidage des appuis, de détection d'engins explosifs improvisés par équipe cyno (y compris au sein du détachement de forces spéciales « Arès ») et de récupération de personnel isolé, comme ce fut le cas le 18 août 2008. En dix ans de présence, son bilan comprend plus de 500 guidages de patrouilles aériennes, dont 50 au cours d'une seule opération à l'été 2009, lors d'un mandat mythique mené en vallée de Chak, avec les équipes de liaison et d'encadrement opérationnel (OMLT, *operational mentoring liaison team*). 120 heures d'appui aérien avaient alors été générées.

Le CPA 20 reçoit sa première citation et obtient la croix de la valeur militaire avec palme de bronze en 2012, au titre du bilan obtenu pendant ces dix années de présence en Afghanistan.

Fort de cette expérience, l'unité développe en 2012 une nouvelle capacité, celle des patrouilles motorisées, baptisées PATEX pour patrouilles extérieures. Cette mission inspirée des procédures du *Royal Air Force Regiment* est réalisée une première fois au Mali en 2013. Le concept d'emploi de ces patrouilles est de garantir la protection complète et cohérente de la base aérienne projetée de Bamako, en contrôlant le terrain dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de l'emprise aéroportuaire.

En 2013, le CPA 20 est cité une seconde fois à l'ordre de l'armée dans le cadre des opérations menées en Afghanistan et porte désormais la fourragère aux couleurs de la croix de la valeur militaire (CVM). Il obtient une troisième citation en juin 2014, pour son engagement au Mali, dans le cadre de l'opération « Serval ».

Avec la fermeture en 2015 de la BA 102 de Dijon, l'unité est transférée et rejoint le centre de préparation opérationnelle du combattant de l'Armée de l'air (CPOCAA) nouvellement créé au sein du quartier Labouche en centre-ville d'Orange. Au regard de la notoriété des deux unités air, ce quartier, où était stationné le 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie (1<sup>er</sup> REC) a été rebaptisé quartier Geille en l'honneur du père fondateur du parachutisme militaire français qui a inauguré le premier centre de parachutisme en 1935, à quelques kilomètres de là, sur le terrain d'Avignon-Pujaut.

En 2017, suite au plan AIR PRODEF XXI incluant une restructuration des CPA, l'unité recentre ses missions sur la « force protection » (FP) et les équipes spécialisées qualifiées pour les missions d'appui aérien rejoignent Orléans pour intégrer le CPA 30.

Depuis cette date, le CPA 20 est ainsi la figure de proue de la force protection air (FPA) regroupant l'unité et tous les escadrons de protection de l'Armée de l'air. Le CPA 20 joue un rôle moteur au sein de cette FPA en développant des savoir-faire spécifiques inspirés du retour d'expériences des opérations, en les transmettant à l'ensemble de la communauté des fusiliers-commandos de l'air impliqués dans les missions de protection de la force.

Le CPA 20 est actuellement présent sur tous les théâtres majeurs où l'Armée de l'air est déployée, dans le cadre de l'opération « Barkhane » en bande sahélo-saharienne (BSS), au Tchad, au Niger et au Mali où des éléments du CPA 20 assurent la mission essentielle de protection de la force (FP). Pour l'opération « Chammal », le CPA 20 remplit la mission de protection de la base aérienne projetée (BAP) de H5 en Jordanie.

En complément de la mission PATEX, le CPA 20 arme aussi la structure de commandement de la force protection (JDOC) des bases aériennes projetées en charge de la planification et de la conduite de l'action de tous les moyens impliqués en cas de crise (pompiers, NEDEX, NRBC, BGA, DRSD, service médical, forces locales de sécurité, renfort base). L'objectif est d'assurer la continuité des activités aéronautiques de la plateforme, y compris dans les situations dégradées. Cette capacité est développée en partenariat avec le *RAF Regiment* (*Royal Air Force Regiment*) depuis la signature du traité de Lancaster House en 2010 et la feuille de route comme à la BAFSI (brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention) et au *RAF Regiment* qui en a décollé. Les spécialistes du domaine bénéficient pour leur formation de la salle C2 (*command and control*) du CPOCAA pour l'entraînement à la gestion de crises simulées.



Les fusiliers commandos de l'air spécialisés des CPA 20 et 30 arborent l'insigne du brevet militaire de commando parachutiste de l'air



Insérés au sein d'un groupement tactique interarmes, (GTI) les hommes du CPA 20 ont préparé le terrain en vue de l'opération aéroportée réalisée par le 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (2<sup>e</sup> REP) dans la nuit du 27 au 28 janvier 2013. Ils ont également été à l'œuvre dans la ville de Gao, dans les montagnes du nord-est ou encore dans la vallée de Tahort lors de missions d'appui aérien rapproché.



En parallèle de la création de l'EICA (escadron d'intervention des commandos de l'air) composé des CPA 10 et 40 et afin de doter chaque région aérienne d'une unité d'intervention distincte, le commando de l'air 30 (CA 30) est créé en février 1994 sur la BA 106 de Bordeaux-Mérignac, tandis que le CA 20 est créé en région parisienne. Le CA30 participe de manière constante à l'opération « Epervier » au Tchad pour y assurer une mission de protection de la force et de sauvetage terrestre (SATER).

D'abord chargé du renfort de protection sur les implantations air, en et hors métropole, le CA 30 se voit rapidement confier la mission de recherche et sauvetage au combat (RESCO) par l'EMAA. Unité fournissant les équipes d'extraction de personnel pour cette mission, le CA 30 assure notamment la formation des groupes de recherche et de sauvetage (GRS) et opère en parfaite synergie avec l'escadron d'hélicoptères 01.067 « Pyrénées » de Cazaux. Le premier engagement opérationnel d'un plot RESCO est réalisé en octobre 1998. Un GRS est alors déployé à Brindisi en Italie pour participer à l'opération « Salamandre » puis en 1999 à Kumanovo et à Skopje en Macédoine, dans le cadre de l'opération « Trident » (Kosovo).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1999, à la suite de la professionnalisation des armées, ce commando devient une unité parachutiste de l'Armée de l'air et prend son appellation actuelle de commando parachutiste de l'air 30 (CPA 30). En 2003, les premiers jours de l'opération « Artémis » voient le départ pour l'Ouganda d'une alerte RAPACE armée par du personnel des CPA 20 et 30, validant ainsi la vocation des CPA pour l'ouverture de porte sur les théâtres d'opérations extérieures.



Le CPA 30 qui n'a cessé d'élargir le panel de ses savoir-faire, intègre progressivement des capacités d'appui aérien, de reconnaissance de terrains sommaires (RTS), de fouille opérationnelle spécialisée (FOS) et voit ainsi la nature de ses engagements évoluer. Rompus aux procédures de l'OTAN et pouvant opérer en environnement interarmées et interalliés, les commandos du CPA 30 sont engagés dès 2002 en Afghanistan.

Mise sur pied dans le cadre de l'engagement des troupes françaises en Afghanistan, la recherche et le sauvetage aéroportés (RESAL) est une mission de récupération d'équipage éjecté en zone montagneuse où l'emploi de l'hélicoptère comme moyen de mise à terre est impossible, du fait de l'altitude. D'abord développée par le commando parachutiste de l'air 10, la compétence est devenue le pôle d'excellence du CPA 30 à partir de 2004. La RESCO a depuis été élargie au concept de récupération de personnel isolé, mieux connu sous son appellation anglaise de « personnel recovery » (PR) qui s'applique aussi bien aux équipages éjectés qu'aux autres militaires en situation d'isolement. Une détachement RESAL a également été déployé au Tchad en 2006 et 2007 pour disposer d'une capacité d'intervention rapide à l'extrémité nord du pays (montagnes du Tibesti), zone hors de portée des hélicoptères sans la mise en place de plusieurs plots d'avitaillement. En 2006, le CPA 30 accompagne le premier déploiement opérationnel du Caracal pour participer à l'opération « Baliste », mission d'évacuation des ressortissants français du Liban.



L'appui feu air-sol (AFAS) assuré par un tireur d'élite embarqué à bord d'un hélicoptère est une compétence détenue par les CPA 20 et 30. Apportant, à partir des airs, un appui au profit des troupes au sol, le tireur d'élite AFAS peut aussi remplir des missions de couverture, d'escorte d'un convoi, d'ouverture d'un itinéraire, d'interdiction d'une zone, d'interception d'un élément ennemi en mouvement, de destruction d'une menace...

De plus, le CPA 30 dispose d'équipes cynotechniques dont les maîtres-chiens sont employés dans le cadre de la « force protection » et de la fouille opérationnelle mais peuvent également être engagés dans d'autres missions de l'unité, tel que le sauvetage au combat de personnel isolé, ou en module d'appui aux opérations spéciales (MAOS) au profit du CPA 10.



En 2011, en parallèle de son engagement en Afghanistan, le CPA 30 est déployé dès les premières heures de l'opération « Harmattan ». Les commandos sont à la fois chargés de la protection de la force à Souida (Crète), de la récupération immédiate des équipages du groupement aéromobile embarqué (GAE) mais aussi de la récupération et du sauvetage au combat des équipages menant les opérations aériennes multinationales au-dessus du territoire libyen. Dans un premier temps, un GRS est embarqué sur le porte-avions Charles de Gaulle pour la mission CSAR (*combat search and rescue*) au profit des équipages des avions de la coalition. Puis en mai 2011, le CPA 30 active à bord d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC) un plot d'« immediate extraction » (IMEX) pour le sauvetage des équipages des hélicoptères de l'ALAT (avion légère de l'armée de terre) engagés dans le conflit. Les opérations en Libye illustrent une nouvelle fois la faculté d'adaptation des équipes spécialisées de l'unité à évoluer en milieu interarmées, en embarquant à bord d'hélicoptères de l'armée de terre et en opérant depuis un bâtiment de la marine nationale.



Opération « Harmattan » : à bord du Charles de Gaulle, l'escadron d'hélicoptères (EH) 1/67 « Pyrénées », en synergie avec le CPA 30, a assuré la mission de recherche et sauvetage au combat.

En janvier 2013, le CPA 30 est à nouveau engagé avec les premières unités déployées dans le cadre de l'opération « Serval » au Mali. Un engagement qui perdure actuellement au sein de l'opération « Barkhane » en BSS, qui a pris la suite des opérations « Epervier » et « Serval » à partir d'août 2014. Les groupes spécialisés du CPA 30 confirment au cours de ces différents engagements sur le théâtre africain, leur savoir-faire en matière de guidage aérien au profit des troupes de l'armée de terre, leur expertise du domaine de la protection des installations déployées et leur maîtrise de la mission de récupération de personnel isolé. Citée deux fois à l'ordre de l'armée aérienne, en 2012 et en 2013, pour son engagement en Afghanistan ouvrant le droit au port de la fourragère aux couleurs de la CVM, l'unité est citée en 2014 à l'ordre du corps aérien pour son action durant l'opération « Serval » au Mali.

En 2017, à la suite du projet AIR PRODEF XXI incluant une restructuration des CPA, l'unité quitte son port d'attache historique de Bordeaux-Mérignac pour rejoindre le CPA 10 et le CASV (centre air de saut en vol) sur la BA 123 d'Orléans, créant ainsi une force commando air.

En juillet 2019, le très haut niveau technique atteint par les opérateurs du CPA 30 sur les opérations et la complémentarité induite avec le CPA 10 conduit l'EMA à intégrer l'unité dans le monde très fermé des forces spéciales air (FSA) afin notamment d'appuyer les opérations spéciales par ses capacités rares d'intégration et d'engagement des moyens aériens.

